

THE QUEBEC GAZETTE.

LA GAZETTE DE QUEBEC.



THURSDAY, JULY 15, 1784.

JEUDI, le 15 JUILLET, 1784.

PARIS, FEBRUARY 24.

THE trial of Count de Grasse is carried on at Lorient with the greatest attention; it is generally thought there will be no sentence until the month of September next.

The Royal Academy of Sciences has elected Mr. Meusnier, Lieutenant of the Royal Corps of Engineers, in the room of Mr. Dalember, deceased.

Mr. Chaussegros de Lery, Knight of the military order of St. Louis, Brigadier of his Majesty's armies, Chief of a brigade of the Royal Corps of Engineers, died at his department of Montpellier.

March 25. A report prevails that the famous procès instituted at Lorient, is determined in favour of Comte de Grasse; but the report is not yet confirmed.

HUNGARY, Feb. 28. The 23d of last month several violent shocks of an earthquake were felt in the county of Marmarock; most of the houses of Motosh Sigeth have been damaged; and it is feared that they may have affected the salt pits which supply the whole kingdom with salt.

MADRID, March 7. Letters from Mexico advise, that the new town of Guatimala, and the neighbouring places have experienced a terrible shock of an earthquake, which threw down a number of houses, and greatly damaged several others.

FRANCFORT, (on the Mayne,) March 7. We receive from every quarter melancholy consequences of the thaw, and overflowing of the Rhine, the Mayne, and the Necker. Many houses and mills at Sachsenhausen have been swept away; 18 houses were thrown down at Miltimberg, and a number of persons buried in their ruins; many edifices have been washed away by the torrent at Kittingen; one half of the town of Bonn is under water, as well as the villages of Limperick, Beul, and Schevarz Schaindoffe; the Lutheran church, and 130 houses, have been destroyed at Mulheim.

FRANCFORT, (on the Oder,) March 15. The inhabitants of Offenbach, being surrounded by the waters, and in want of provisions, promised a reward of one hundred crowns to any person who had the courage to bring them some. No one dared to venture; at length a Jew accomplished it, and refused the proffered reward.

VIENNA, March 20. On the 7th, 8th and 9th inst. the cities of Buda and Pest, in Hungary, were exposed to horrid ravages, occasioned by the overflowing of the Danube. The greatest part of those cities are under water, and that of Pest resembles an island. The loss of cattle, merchandise and effects is immense.

The most melancholy details of the inundations occasioned by the thaw, arrive here from all parts of Germany, the Low Countries, France, Italy, &c. so that these misfortunes seem to have been the lot of almost all the countries of Europe.

L O N D O N, April 1.

It is now generally understood that there will not be any loan necessary to be negotiated this year by government.

The Irish from the recommendatory suggestions of each party, determine on a tontine as the best operation of finance possible in the present circumstances.

It now appears, that the first account of the peace which got to India, and which at last God be praised, is settled in that region, was obtained by a dispatch sent over land by Mr. Hastings.

The quantity of ready money of late in the markets, and the disposition of the stocks to rise, clearly prove, that whenever the revenue shall receive those alterations which both parties agree to think expedient, public credit will again be in as high estimation as at any preceding period.

April 10. As the Parliament will not meet till the 18th of May, no business relative to the supplies can be transacted till the beginning of June: therefore near two months must elapse before any loan can be settled: those therefore who are interested in the funds, will do well to dispose of their consols. at the present price, which is full three per cent. above their value.

The elections in Scotland are going on with such disadvantage to the opposition, that not five of those members who voted with Mr. Fox, will be returned for next Parliament. The Scotch are a prudent and sagacious people; they do not chuse to trust their property to those who have none of their own.

At a meeting of the gentlemen interested in the islands of Grenada, the Grenadines, St. Vincent, Dominica, Tobago, St. Christopher's, Nevis and Montserrat; held at the LONDON-Tavern, on the 11th of March, 1784,

Sir WILLIAM YOUNG, Bart. in the Chair,

Resolved unanimously, That this meeting, impressed with the deepest sense of gratitude for the humanity, justice and generosity, so exemplarily displayed by his Excellency Monsieur le Marquis de Bouille, in his several conquests and chief command over the above islands, during the late war, beg leave to offer to his Excellency this public testimony of their veneration and esteem.

Resolved, that a committee consisting of Sir William Young, Bart. Lieutenant-General Robert Melville, William Woodley, Esq; Richard Neave, Esq; Walter Nesbit, Esq; Robert Udney, Esq; and John Anthony Ruckers, Esq; do wait upon his Excellency with a copy of these proceedings, and request that he will honour this meeting with his company to dinner at this place, on such a day as may be most agreeable to him to appoint, with such of his friends and countrymen as he may please to introduce.

PARIS, le 24 FEVRIER.

L'INSTRUCTION du procès du Comte de Grasse se poursuit à Lorient avec la plus grande attention; on pense qu'il n'y aura pas de prononcé avant le mois de Septembre prochain. Sa Majesté a ordonné qu'il ne soit reçu de Gardemarine que dans trois ans, et à déclaré qu'elle n'accordera aucune grace dans la marine que ce procès ne soit terminé.

L'Académie Royale des Sciences a élu Monsieur Meusnier, Lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie, à la place vacante par la mort de Monsieur Dalember.

Monsieur Chaussegros de Lery, Chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, Brigadier des armées du Roi, et Chef de Brigade au Corps Royal du Genie, est mort dans son département de Montpellier.

Le 25 Mars. La nouvelle se répand que le fameux procès qui se poursuit à Lorient, est déterminé en faveur du Comte de Grasse, mais elle n'est pas encore confirmée.

HONGRIE, le 28 Février. Plusieurs chocs, d'un violent tremblement de terre ont été sentis le 23 du mois passé, dans le comté de Marmarock; la plus part des maisons de Morosch Sigeth ont été endommagées; et on craint qu'ils n'aient eu des mauvais effets sur les mines qui fournissent tout le royaume de sel.

MADRID, le 7 Mars. Des lettres du Mexique font mention d'un terrible choc de tremblement de terre, senti par la nouvelle ville de Gautimala et les endroits circonvoisins, qui a renversé un nombre de maisons et endommagé plusieurs autres.

FRANCFORT, (sur le Main,) le 7 Mars. Nous apprenons de toute part les tristes suites du dégel et des débordemens du Rhin, du Mein et du Necker. Un nombre de moulins et maisons ont été emmenés à Sachsenhausen; treize maisons ont été abattues à Miltenberg et beaucoup de personnes ensevelies sous leurs ruines; à Kittingen plusieurs édifices ont été entraînés par le torrent, et la moitié de la ville de Bonn est inondée, aussi bien que les villages de Limperick, Beul et Schevarz-Schindoffe; l'église Luthérienne et 130 maisons ont été détruites à Mulheim.

FRANCFORT, (sur l'Oder,) le 15 Mars. Les habitans d'Offenbach se trouvant environnés d'eau et manquant de vivres, promirent une récompense de cent couronnes à quiconque seroit assez hardi d'aller leur en chercher. Personne n'osa l'entreprendre; à la fin un Juif l'exécuta, et refusa d'accepter la récompense promise.

VIENNE, le 20 Mars. Le 7, le 8, et le 9 du courant les villes de Buda et de Pest en Hongrie furent exposées à d'horribles ravages, causés par le débordement du Danube. La majeure partie de ces villes est inondée et celle de Pest ressemble à une île. La perte en bestiaux, marchandises et autres effets est immense.

Les descriptions les plus affligeantes des inondations, causées par le dégel, arrivent ici de toutes les parties d'Allemagne, des Pays-Bas, de France, d'Italie, &c. de sorte, que ces malheurs semblent avoir été le sort de presque toute l'Europe.

L O N D R E S, le 1 AVRIL.

Tout le monde pense présentement que le gouvernement ne se trouvera pas dans la nécessité de négocier aucun emprunt cette année.

Les Irlandais, par les suggestions qui ont été faites par chaque partie se sont déterminés pour une tontine comme la meilleure mesure de finance dans les circonstances présentes.

Il paroît présentement que les premières nouvelles de la paix, qui ont atteint les Indes, et qui, grace à Dieu, est conclue dans ces quartiers y ont été reçues par des dépêches envoyées par terre, par Mr. Hastings.

La quantité d'argent comptant qu'on a observé ces toms passés aux différens endroits, et la disposition des actions à hausser, prouvent clairement, qu'aussitôt que le revenu passera par cette réforme que les deux parties jugent convenable, le credit public remontera à un degré d'estimation aussi haut qu'à aucun période précédent.

Le 10 Avril. Comme le parlement ne s'assemblera qu'au 18 May, nulle affaire concernant les subsides ne sauroit être déterminée avant le mois de Juin: ainsi il faut que deux mois s'écoulent avant qu'on puisse fixer aucun emprunt, et par conséquent, ceux qui sont intéressés dans les fonds seront bien de disposer de leurs fonds consolidés au prix actuel, qui est au moins trois pour cent au dessus de leur valeur.

Les élections en Ecosse vont tellement au desavantage de la coalition, qu'il n'y aura pas cinq membres de ceux qui ont voté pour Mr. Fox, qui siegeront au parlement prochain. Le peuple Ecossois est prudent et pénétrant, ils ne se soucie pas de confier sa propriété à ceux qui n'en ont point à eux appartenant.

A une assemblée des Messieurs intéressés dans les îles de la Grenade, les Grenadines, St. Vincent, la Dominique, Tobago, St. Christophle, Nevis et Montserrat, tenue à l'Hotel de Londres, le 11 Mars, 1784,

Sir WILLIAM YOUNG, Bart. y président.

Resolu unanimement, Que cette assemblée, animée de la plus vive reconnaissance par l'humanité, la justice et la générosité de son Excellence Monsieur le Marquis de Bouille, qu'il a fait paroître avec tant de grandeur d'ame, dans ses différentes conquêtes et commandemens en chef sur les dites îles, durant la dernière guerre, demandent la permission à son Excellence de lui offrir cette marque publique de leurs vénération et estime.

Resolu, Qu'un comité consistant en Sir William Young, Bart. le Lieutenant général Robert Melville, William Woodley, Esq; Richard Neave, Esq; Walter Nesbit, Esq; Robert Udney, Esq; et Jean Antoine

Resolved, That a piece of plate be presented to Monsieur le Marquis de Bouille, in the name and on behalf of this meeting, as a small but grateful tribute due to his magnanimity and justice, and that the above committee do cause the said piece of plate to be prepared, and to have inscribed thereon, the substance of the first resolution. **WILLIAM YOUNG, Chairman.**

A copy of the above proceedings being presented by the committee to Monsieur le Marquis de Bouille, his Excellency was pleased to make the following reply:

"Gentlemen,

"I return you my acknowledgements for the very great and distinguished honour you have done me, of which I entertain the warmest sense.

"My conduct towards the West-India colonies, which fell by the fate of war under the dominion of France, was such as not only flowed from the examples of magnanimity and justice given by my Sovereign, but was the natural result of that high esteem and consideration, which I have always held for a nation so respectable and renowned as that of Great-Britain.—I cannot therefore but wholly attribute the value which you are pleased to set on my actions, to the generosity of your sentiments, of which I shall preserve a constant remembrance."

On Saturday last the 27th inst. the West-India planters and merchants, as above mentioned, gave a grand entertainment to Monsieur le Marquis de Bouille, at the London Tavern; the whole was conducted and passed off with general mirth and humour.

April 12. Some artful persons attempted to sound an alarm at the dangerous precedent of the King resisting a majority of the representatives of the people. But what induced his Majesty to resist it? An express declaration from his people that they were betrayed by their representatives: As Sir Mathew Ridley lamented, it was by their constituents, and not by the Crown, that they were conquered.

All sensible writers agree, that more danger is to be apprehended to the liberties of the people from the assumed and undefined privileges of the Commons, than from the known, constitutional prerogatives of the Crown. The constitution was never destroyed by a Monarch of this country, but it has been overturned by a House of Commons under the management of one ambitious demagogue. Montesquieu is of opinion that our Constitution will perish by the corruption of the legislative branch, and not by the ambition of the executive.

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC. *Inwards.*

Amelia, John F. Throckmorton, from London.

THEATRE, 13th July, 1784.

THE TRAGEDY OF THE ORPHAN,

WILL BE PERFORMED FOR THE SUBSCRIBERS ON MONDAY NEXT, THE 19th Inst.

TICKETS for the back Seats may be had at the THEATRE at HALF A DOLLAR each.

T O B E L E T,

A House next door to Mr. Berthelot the Attorney, on the Parade, furnished or unfurnished; enquire of Mrs. Madden.—She has also for sale a new Billiard table. *Quebec, 12th July, 1784.*

For sale by John Walter at his house, lately occupied by Mr. Boisseau, in St. Peter Street, the following articles, exported by the house of Messieurs Cross, Allanson & Co. of Bristol, viz.

ENGLISH spirits distilled from molasses, of a most excellent quality; Fine old French brandy; Oil proof Jamaica spirits, and West India rum; Port wine in pipes and bottles; Malaga wine; N. B. The above articles will be sold on the most reasonable terms, for Cash or short Credit.

Imported by JAMES GREIG in the last ships from London, and to be sold at his store in Mr. Denechaud's house, lower part of St. John's Street,

A NEAT and fashionable assortment of gauze, ribbons; white, black and blond lace; ladies white and black chip hats; elegant Italian flowers; cushions; Marcellis quilting; counterpanes; muslin and muslin patches; calicoes and cottons; silk, Morocco, Spanish leather, serge-de-nim and callimanco ladies shoes; children's shoes and pumps; gentlemen and ladies silk, cotton, thread and worsted stockings; men's black, green and white hats; gentlemen and ladies beaver gloves lined with flannel; a new assortment of garden seeds and utensils; hyson, souchong, green and bohea teas; single and double refined sugar; almonds; muscadet, bloom and jarr raisins; figs; French plumbs; comfits of all sorts; white and brown candy; barley sugar; Spanish juice; sago; ginger; spiceries; Spanish whitening; fine Florence oil; white wine vinegar; mustard; dried sage; thyme and penny-royal; camomile flowers; bottled porter; cyder; red Port and Madeira; gin; brandy; spirits and West-India rum; pine-apple, Gloucester and Cheshire cheese; rose butter; hams; stationary; childrens books; universal, political and town and country magazines; lists of the army; Mogul, Henry and merry Andrew cards; china cups and saucers, &c. Queens ware; double and single stoves; glass ware; essences; scented and plain hair powder; pomatum; orange flower and rose water; candied lemon and orange peel; honey in pots; Godfrey's cordial; cephalic snuff; Windsor soap; milk roses; toys; elegant prints; paints in small shells; pipes; wax and tallow candles; rose blankets, &c. &c. with many more articles too tedious to detail.

T O B E S O L D,

A STOUT, healthy, young Paris Girl, about 22 years of age, has had the small-pox, speaks French and English, and is perfectly honest and sober. For further particulars enquire of **MELVIN, WILLS & BURNS.**

A V E N D R E,

UNE jeune PANISE, forte et bien portante, agée d'environ 22 ans, a eu la petite verole, parle Anglois et François, et est très sçelle et sçbre. Pour plus amples informations il faut s'adresser à **MELVIN WILLS & BURNS.**

Ruckers, Ecuier; aillent rendre leurs devoirs à son Excellence, pour lui présenter une copie de ces résolutions, et le prier d'honorer cette assemblée de sa compagnie à cet Hôtel, au jour qu'il voudra bien fixer pour cet effet, avec ceux de ses amis et compatriotes qu'il lui plaira amener.

Resolu, Qu'une piece de vaisselle soit présentée au Marquis de Bouille, au nom et de la part de cette assemblée, comme un foible mais sincère tribut de reconnaissance, dû à sa magnanimité et justice: que le dit comité fasse préparer la dite piece de vaisselle et qu'il la fasse inscrire du contenu de la première résolution. **WILLIAM YOUNG, Président.**

Une copie des procédés sus mentionnés ayant été présentée par le comité, au Marquis de Bouille, il a bien voulu faire la réponse suivante.

"Messieurs,

"Je vous remercie infiniment de l'honneur distingué que vous m'avez fait, qui fait naître la plus vive reconnaissance en moi.

"Ma conduite envers les colonies des Isles Occidentales, qui par le sort de la guerre ont tombées sous la domination de la France, étoit conformé aux exemples de magnanimité et de justice donnés par mon souverain, et étoit en même tems la suite naturelle de la haute estime et considération, que m'a toujours inspiré une nation aussi respectable et renommée que celle de la Grande Bretagne.—Je ne puis donc attribuer les éloges que vous faites de mes actions qu'à la générosité de vos sentiments, dont je conserverai un constant souvenir."

Samedi dernier, le 27 du courant, les planteurs et marchands des Isles Occidentales, susmentionnés donnerent un grand festin à Monsieur le Marquis de Bouille, à l'Hôtel de Londres. Le tout fut conduit et se passa avec une gaieté et satisfaction générales.

Le 12 Avril. Quelques personnes insidieuses ont voulu sonner l'alarme au sujet du dangereux exemple de ce que le Roi s'est opposé à une majorité des représentants du peuple. Mais qu'est ce qui engagea sa Majesté à s'y opposer? Une déclaration explicite de son peuple, qu'il étoit trahi par les représentants, puisque Sir Mathew Ridley deplora leur sort, et dit que c'étoient leurs constitués, et non la couronne qui les conquéroient.

Tous écrivains de bon sens conviennent, que les libertés du peuple ont plus à craindre des privilèges non définis que s'attribuent les Communes, que des prérogatives connues et conformes à la constitution de la couronne. La constitution ne fut jamais détruite par un monarque de ce pays, mais elle a été renversée par une chambre des Communes sous la direction d'un chef de faction ambitieux. Montesquieu est d'opinion que notre constitution périra par la corruption de la branche législative, et non par l'ambition du pouvoir exécutif.

A VENDRE par les soussignés, à leur magasin, Rue St. Jean, Une collection de Livres de Piété et de Littérature, savoir:

SOUFFRANCES de Jesus Christ,	Traité des délits et peines par Beccaria,
Maximes Chrétiennes,	Bélsaire,
Imitation de Jesus Christ,	Lettres provinciales,
Elevation de l'ame à Dieu,	Quelques ouvrages de Voltaire,
Livres de vie,	Caractères de Labruyere,
Manuels du Chrétien,	Révolutions d'Angleterre,
Formulaires,	Essais de Montagne,
Quinzaine de Paques,	Dictionnaire Historique,
Nouveau Testament,	Oeuvres de Dorat, nouveau poete François,
Devoions au Sacré Cœur,	Choir des plus beaux Articles de l'Encyclo-
Journée du Chrétien, &c.	édie,
Des Images de Velin et de coupures de toute	Coutumes de Paris en vers,
grandeur, &c.	De la Santé des gens de lettres, par Tissot,
Histoire de la décadence de l'empire Romain,	Oeuvres de Lafarre,
Art de l'Éloquence, &c. &c.	Dit de Ribelin, &c. &c.
De plus des Tourne-broches au Balon, des Cartes Géographiques curieuses et des plus	
nouvelles, &c. &c.	

Quebec, le 12 Juillet, 1784.

A L O U E R,

UNE maison voisine à celle de Mr. Berthelot, Avocat, sur la place d'armes, meublée ou non meublée; il faut s'adresser à Madame Madden.—Elle a aussi un billard tout neuf à vendre. *Quebec, le 12 Juillet, 1784.*

A vendre par John Walter, à sa maison, dernièrement occupée par Mr. Boisseau, rue St. Pierre, les articles suivants, exportés par Messrs. Cross, Allanson & Co. de Bristol, savoir;

De l'esprit d'Angleterre, distillé de melasses, d'une très excellente qualité;	Du vin blanc en barrils, d'environ 20 gal-
De la bonne, vieille eau-de-vie de France;	lons;
De l'esprit de la Jamaïque et du rum des Isles à preuve d'huile;	De la grosse bière nouvelle en tierçons;
Du vin de Port en pipes et en bouteilles;	Du vinaigre en petites quantités;
Du vin de Malaga;	Des chapeaux noirs et blancs de différentes
Du vin de Bourdeaux;	qualités;
N. B. Les articles sus mentionnés se vendront aux plus raisonnables termes, pour de l'argent comptant, ou à court credit.	Des clous assortis.

Importé par JAMES GREIG, dans les derniers vaisseaux de Londres; et à vendre à son magasin, au rez de chaussée de la maison de Mr. DENECHAUD, rue St. Jean.

UN bel assortiment de goût de gazes, rubans; de la dentelle et de la blonde noire et blanche; des chapeaux noirs et blancs, pour les dames; des fleurs élégantes d'Italie; des couffins; des piqures de Marcellis; courtepoinces, mouffelines et mouches de mouffeline; des indiennes et cottons; des souliers de soie, marroquin, cuir d'Espagne, serge de Nîmes et de calemande pour les dames; de fouliers et escarpins pour les enfans; des bas de soie, de coton, de fil et de laine pour les Messrs. et les Dames; des chapeaux noirs, verts et blancs pour les Messieurs; des gands de castor doublés de flanelle pour les Messieurs et les Dames; un nouvel assortiment de semences et des outils de jardin; des thés de Hyson, Souchong, verd et bou; du sucre double et simple raffiné; des amandes; des raisins Mascibel, Bloom et en jarret; des figues; des prunes de France; des confitures de toute espèce; du sucre candi brun et blanc; du sucre d'orges du jus d'Espagne; du sago; du gingembre; des épices; du blanc d'Espagne; de la bonne huile de Florence; du vinaigre de vin blanc; de la moutarde sèche; de la sauge; du thym; du pouliot; de la fleur de camomille; de la grosse bière en bouteilles; du cidre; du vin de Port rouge; du Madere; du genièvre; de l'eau-de-vie; de l'esprit; du rum des Isles; du fromage en forme de pomme de pin; des fromages de Gloucester et de Cheshire; du beurre de la meilleure qualité; des jambons; du papier, des plumes, &c. et des livres pour les enfans; des magasins, Politique de ville et de campagne; des listes de l'armée, des cartes à jouer de Mogul Henry et Merry Andrew; des tasses et soucoupes, &c. de porcelaine, de la faïence; des poiles doubles et simples; de la verrerie; des essences; de la poudre à poudrer unie et odoriférante; de la pomade; de la farine d'orges; de l'eau de roses; de l'écorce de citrons et d'oranges confite; du miel en pots; Godfrey's cordial; du tabac céphalique, du savon de Windsor; des roses au lait, des joujoux pour les enfans; des coqueleurs en petites coquilles; des pipes à fumer; de la chandelle; des couvercles à roses, &c. &c. avec quantité d'autres articles, trop nombreux pour être tous mentionnés.

DISTRICT of MONTREAL. BY virtue of a Writ of Execution issued out of his Majesty's Court of Common Pleas, for the said district, at the suit of Mess. Grant and Blackwood, against the goods and chattels, lands and tenements of Barnet Lyons to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said Barnet Lyons, a lot or piece of land situate at Berthier in the district aforesaid, containing one arpent in superficie, on the land of Pierre Mailloux, bounded in the front by the road leading to the church, on the north-east side by the river Bayonne, and on the other side and behind by the said Pierre Mailloux, with a log house, a stable and other buildings thereon erected: Now this is to give notice, that I shall expose the said premises to sale by public vendue, at my office in the city of Montreal, on Saturday the 27th day of November next, at eleven o'clock in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known by
EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Any person or persons having any prior claim to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff, before the day of sale.

Montreal, 8th July, 1784.

DISTRICT of MONTREAL. BY virtue of a Writ of Execution issued out of his Majesty's Court of Common Pleas for the said district, at the suit of Mess. Grant and Blackwood, against the goods and chattels, lands and tenements of Jean Baptiste Normand, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said Jean Baptiste Normand, a lot or piece of land situate at Repentigny in the district aforesaid, containing three arpents in front by twenty arpents in depth, and at the end thereof two arpents of land in front and running back to the river of Assomption, the first lot of three arpents in front being bounded on one side by François Langlois dit la Chapelle, on the other side by Joseph Morisseau; in the front by the river St. Lawrence, and behind by François Gauthier; and the other lot of two arpents in front being bounded on one side by Joseph Picard, on the other side by La Vallée, in the front by Baptiste Riche, and behind by the river of Assomption, with a stone house, a stable, a barn and all other buildings on the said premises erected: Now this is to give notice, that I shall expose the said premises to sale by public vendue, at my office in the city of Montreal, on Friday the 26th day of November next, at eleven o'clock in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known by
EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Any person or persons having any prior claim to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff, before the day of sale.

Montreal, 8th July, 1784.

To be SOLD to the highest bidder at the Church at Berthier, (if not sold before by private sale,) on Sunday the 15th day of August,

A LOT of land in the signiory of St. Cuthbert, four arpents and an half in front by forty in depth, bounded in front by the river St. Cuthbert, joining on one side to Louis Paquin, on the other to Louis Yoin, with all the houses, barns, stables, &c. thereon, the property of the late John Bernard; the deeds will be seen in my hands till within eight days of the sale, when they will be sent to Mr. Faribault, notary at Berthier, for the perusal of those who wish to become purchasers.

ALEX. AULDJO, Adminstr. to the Estate of J. Bernard.

Montreal, 8th July, 1784.

As little attention has been paid to my former advertisements, I have now to assure those indebted to the estate of the late J. Bernard, that unless they make immediate payment, their accounts will be put into a lawyer's hands.

A. AULDJO.

ALEXANDER WALLACE, boot and shoemaker, at the sign of the boot (not royal) and shoe, Lower-town, returns his sincere thanks to his customers and the public in general for their past favours; he likewise flatters himself that he will merit a continuance of their custom in future, as the strictest attendance will be paid those who please to favour him with their commands. He has a good assortment of leather of different kinds, such as boot legs, wax'd and grain calf skins, dog skins, Morocco leather for slippers, which he makes in the neatest fashion and on the most reasonable terms.

THE Trustees of the Estate of Thompson and Shaw, late of Quebec, bankrupts, with consent of a majority of their creditors, have resolved, in order to bring the business of that Estate to a close, that the debts and balances outstanding which belong thereto, good, bad, or disputed as they may be, shall be sold by auction, at the Hotel in the Lower-town, on Saturday the 24th day of July, inst. at seven o'clock in the evening. Any person willing to purchase will please apply to the auctioneers Mess. Sketchley and Freeman for a list of the debts and further information.

And it is requested, if any creditor has objections to this mode of settlement, that he will signify them to the Trustees of the Estate before the day of sale.

Quebec, 13th July, 1784.

WHEREAS the subscriber has been appointed

Trustee to the Estate of the late Mrs. Chisholm of Quebec, deceased; all persons who have any demands whatever on said Estate, are hereby requested to give them in properly authenticated to the said subscriber before the tenth day of August next, otherwise they will be precluded, as the Honorable Court of Common Pleas for the district of Quebec will, after the above period, make a final distribution of the proceeds of said Estate amongst the Creditors whose accounts shall be given in and approved of.

Quebec, July 13, 1784.

HUGH RITCHIE.

SUMMER CIRCUIT for the District of Quebec.

The Hon. the Judges of the Court of Common Pleas of this District, have determined upon their Circuit, to hold their Courts in the places and on the days following, viz.

AT Camouraska, the 9th of August next.—At St. Ann, the 10th.—At l'Islet, the 11th.—At St. Thomas, the 12th.—At St. Valier, the 13th.—At Lotbiniere, the 16th.—At St. Pierre le Becquet, the 17th.—At Barifcan, the 18th.—At St. Ann, the 19th.—At Deschambault, the 20th.

At which times and places above mentioned, the Captains of Militia and others concerned are desired to attend.

Quebec, 6th July, 1784.

By Order of the Court,
P. L. PANET.

J. BRYDON takes the liberty to acquaint the

Public, that she has taken the house lately occupied by Mr. Peter Mills, where she intends carrying on the millinery business in all its branches: She has now to dispose of, on very low terms, a complete assortment of ready made millinery, just imported, and in the newest taste. She returns her humble thanks for the encouragement she formerly met with, and hopes that her attention to oblige will merit a continuance of the public avour.

Quebec, 6th July, 1784.

J. BRYDON.

DISTRICT de MONTREAL. EN vertu d'un ordre d'exécution, émané de la Cour des Plaidoyers Communs de sa Majesté pour le dit district, à la poursuite de Mess. Grant & Blackwood, contre les biens et effets, terres et possessions de Barnet Lyons, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit Barnet Lyons, un emplacement ou portion de terre, situé à Berthier, dans le district susdit, contenant un arpent en superficie, sur la terre de Pierre Mailloux, borné sur le devant par le chemin qui conduit à l'église, au Nord-est par la riviere Bayonne, et de l'autre côté et derriere par le dit Pierre Mailloux, avec une maison en pieces sur pieces, une étable et autres bâtimens y dessus construits: Or j'avertis par ce présent, que j'exposerai les dits biens en vente publique, à mon bureau, dans la ville de Montréal, Samedi, le 27 Novembre prochain, à onze heures du matin, en quels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par
EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions antérieures sur les dits biens, par hypothèque ou autrement, sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff, avant le jour de la vente.

Montreal, le 8 Juillet, 1784.

DISTRICT de MONTREAL. EN vertu d'un ordre d'exécution, émané de la Cour des Plaidoyers Communs de sa Majesté pour le dit district, à la poursuite de Mess. Grant & Blackwood, contre les biens et effets, terres et possessions de Jean Baptiste Normand à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit Jean Baptiste Normand, un emplacement ou portion de terre situé à Repentigny, dans le district susdit, contenant trois arpents de front, sur vingt arpents de profondeur, et au bout d'icelui deux arpents de terre de front, gagnant en arriere la riviere de l'Assomption, le premier emplacement de trois arpents de front étant borné d'un côté par François l'Anglois, dit La Chapelle, de l'autre côté par Joseph Morisseau, sur le devant par le fleuve St. Laurent, et derriere par François Gauthier; et l'autre emplacement de deux arpents étant borné d'un côté par Joseph Picard, de l'autre côté par La Vallée, sur le devant par Baptiste Riche, et derriere par la riviere l'Assomption, avec une maison de pierre, une étable, une grange et autres bâtimens y dessus construits: Or j'avertis par ce présent, que j'exposerai les dits biens en vente publique, à mon bureau, dans la ville de Montréal, Vendredi, le 26 Novembre prochain, à onze heures du matin, en quels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par
EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions antérieures sur les dits biens, par hypothèque ou autrement, sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff, avant le jour de la vente.

Montreal, le 8 Juillet, 1784.

A vendre au plus haut enchérisseur, à l'église de Berthier, (si l'on n'en dispose avant ce tems de gré à gré) Dimanche le 15 Août,

UN emplacement situé dans la seigneurie de St. Cuthbert, contenant quatre arpents et demi de front, sur quarante de profondeur, borné sur le devant par la riviere St. Cuthbert, joignant d'un côté à Louis Paquin et de l'autre à Louis Yoin, avec toutes les maisons, granges, étables, &c. y dessus construits; appartenant à la succession de Jean Bernard; les titres en pourront être vus chez moi jusqu'à huit jours avant la vente, lorsqu'ils seront envoyés à Mr. Faribault, Notaire à Berthier, pour l'information de ceux qui souhaiteront en faire l'acquisition.

ALEX. AULDJO, Administrateur de la succession de Jean Bernard.

Montreal, le 8 Juillet, 1784.

Comme on n'a fait que peu d'attention à mes avertissemens précédens, j'informe ceux qui doivent à la succession du défunt J. Bernard, qu'à moins qu'ils paient sans délai, leurs comptes seront assurément mis entre les mains d'un Avocat.

A. AULDJO.

ALEXANDRE WALLACE, cordonnier, à l'enseigne de la botte (non riale) et du soulier, à la Basse-ville, fait ses sinceres remerciemens à ses pratiques et le public en général de leurs favours passés, et se flatte qu'il méritera la continuation de leur pratique à l'avenir, en exécutant avec la plus grande exactitude les ordres dont ils voudront bien l'honorer. Il a un bon assortiment de cuirs de toutes espèces, comme des cuirs coupés pour bottes, des peaux de veau cirées et à grain, des peaux de chien, des peaux de marroquin pour pantoufles, qu'il fait dans le dernier goût et aux plus raisonnables termes.

Quebec, le 13 Juillet, 1784.

LES syndics de la masse de Thompson & Shaw, dernièrement banqueroutiers à Quebec, par le consentement d'une majorité des créanciers, afin de mener les affaires de cette masse à une conclusion, ont résolu; que les dettes et ballances de comptes dues, qui y appartiennent, soit bonnes, mauvaises ou disputées, telles qu'elles peuvent être, soient vendues par encan, à l'Hôtel de la Basse-ville, Samedi le 24 du présent mois de Juillet, à 7 heures du soir. Ceux qui ont envie de les acheter, pourront s'adresser aux encanteurs, Mess: Sketchley & Freeman, pour avoir une liste des dettes, et les informations ultérieures.

Et on prie que s'il ya quelqu'un des créanciers qui a des objections à faire contre ce procédé, d'en informer les syndics de la masse, avant le jour de la vente.

Quebec, le 13 Juillet, 1784.

COMME le soussigné à été nommé Syndic de la succession de la défunte Madame Chisholm, tous ceux qui ont des demandes quelconques sur la dite succession, sont requis par ce présent de les présenter dûment attestés au dit soussigné, avant le 10 d'Août prochain, autrement ils seront exclus, l'Honorable Cour des Plaidoyers Communs pour le district de Quebec se proposant de faire après le terme susmentionné, une distribution finale des deniers de la dite succession, parmi les créanciers qui auront donné leurs comptes dûment attestés.

Quebec, le 13 Juillet, 1784.

HUGH RITCHIE.

TOURNEE d'Esté pour le district de Quebec. Les Honorables Juges de la Cour des Plaidoyers Communs de ce district ont fixé la tournée pour tenir leurs séances aux lieux et jours cy-après désignés.

A Camouraska le 9 Août prochain.—A St. Anne le 10.—A l'Islet le 11.—A St. Thomas le 12.—A St. Valier le 13.—A Lotbiniere le 16.—A St. Pierre le Becquet le 17.—A Batifcan le 18.—A St. Anne le 19.—A Deschambault le 20.

Auxquels lieux et jours ainsi fixés, les Capitaines de Milice et autres intéressés sont avertis et requis de se trouver.

Quebec, le 6 Juillet, 1784.

Par Ordre de la Cour,
P. L. PANET, Greffier.

J. BRYDON à l'honneur d'informer le public, qu'elle a pris la maison dernièrement occupée par Mr. Peter Mills, où elle se propose de travailler de toute espèce d'ouvrage de modes quelconques. Elle a présentement à vendre, à très bonne composition, un assortiment complet de modes toutes faites et du dernier goût, nouvellement importées. Elle fait ses très humbles remerciemens pour les encouragemens qu'elle a précédemment reçus, et se flatte qu'elle en méritera la continuation par son attention à obliger le public.

Quebec, le 6 Juillet, 1784.

J. BRYDON.

JUST IMPORTED from London, and to be sold by WILLIAM LAING in the Lower-town;

A Neat assortment of goods among which are, a great variety of best superfine and middling cloths the newest fashion colours, with suitable trimmings; fine casemeres, espagnoletts, coatings, rateens and lastings; rich sattins, sattinets and other silks; Genoa and Manchester velvets; corderoys, thicksetts, jeans, jeannetts, sustains, fine India dimities, princes stuffs and fine camblets, rich embroidered and tamboured vests, gold and silver laces and fringe, ditto epauletts the most elegant: An assortment of the newest fashion buttons both fancy and for officers regimentals; best beaver hats in the newest cock, silk, thread, cotton and worsted hose, superfine flannels, with many other articles as usual.

Querc, 8th July, 1784.

Montreal, 24th June, 1784.

JOHN M'NEIL of Montreal, Taylor, having purchased of Pierre Cerrat dit Coquillard and Pelagie Perrot his wife, for his son John M'Neil, a lot of ground situate in St. Mary's suburbs, containing forty feet in front by eighty feet in depth, bounded in front by the King's road, or main-street of said suburbs, behind by the premises of Robinaux, on one side by Jacques Monarque, and on the other by René Cocteux, with a wood house of twenty feet by twenty-four thereon erected: All persons having any claims or demands on said premises, by mortgage or otherwise, are hereby requested to give in their respective claims at John Gerbrand Beck's Notary Office on or before the first day of August next, on which day the said purchaser will pay the remainder of the purchase money and avail himself of this advertisement.

Montreal, 24th June, 1784.

ALL persons who have any demands on the Quarter Master General's department in this district, for transport, &c. from the 25th December last to this date, are hereby desired to bring them in as soon as possible to my office at Montreal, as none can be received, or paid for that period, after the 24th of July next.

J. MAURER, acting in the Quarter Master General's Department.

SAMUEL JEFFERYS, boot and shoe-maker, at the sign of the royal Boot, St. John's street, Quebec, takes this method of returning his sincere thanks to the gentlemen of the army, to all old friends the citizens, and to the public in general, for all past favours, and likewise flatters himself that he will merit a continuance of their custom in future, as the strictest attendance shall be paid those who please to favour him with their commands.

N. B. As he has a good assortment of different kinds of leather, amongst which are thin calf, dog, seal and Cordovan boot legs, red and green Morocco for ladies and gentlemen's slippers, and dog and seal skins for gentlemen's dress shoes.

ALL those indebted to the estate of Barbara Watts are requested to make immediate payment to the subscriber who is duly authorized to give acquittances, and those who have any demands on said estate, are desired to give in their accounts attested, in order that a dividend may be made as soon as possible.

Quebec, 28th June, 1784.

R. WOOLSEY.

To be SOLD by PRIVATE SALE,

TWO houses, with fine gardens and other conveniences, belonging to Henry Sweetland; the one situate in St. John's street, where said proprietor now lives, and the other in St. Louis street, occupied by Mr. Isaac Guy, tavern-keeper: For farther information apply to Mrs. Sweetland, St. John's street.

Quebec, 28th June, 1784.

Quebec, 29th June, 1784.

NOTICE is again given hereby, to all the creditors of James Ferras to give in their accounts against the estate of the said James Ferras, duly authenticated, to Mr. Adam Lymburner, one of the trustees of said estate, or to the subscriber, on or before the second of August next, on which day the said trustees intend to make a dividend of the monies then in their hands. Such of the creditors as will neglect to conform to this present advertisement, will run the risk of being then deprived of their shares of this first dividend.

L. DESCHENAUX, Attorney to the Creditors of the Estate of said James Ferras.

TWENTY DOLLARS REWARD,

BROKE out of Goal at Montreal, in the night between the fourth and fifth instant, BERNARD DECOUSSE, fils, confined for Felony, about eighteen or nineteen years of age, thick black hair, tawny complexion, with black eyebrows and an aquiline nose, slow in speech, with a seeming air of simplicity and innocence, about five feet high, was dressed in a blue coat with brown corduroy waistcoat and breeches. All persons are hereby forbidden from harbouring or carrying off the said BERNARD DECOUSSE, as they will be prosecuted with the utmost rigour of the law; and whoever will apprehend the said felon and lodge him in goal, shall receive the above reward and all reasonable expences from

Montreal, 5th June, 1784.

GEORGE YOUNG, Goal-keeper.

To be LETT for several Years;

THE large Farm with the house, out-houses and dependencies belonging to the Estate of the late Mr. Barthelmy Cotton, containing about three hundred arpens in superficie, the greatest part whereof is situated at Lauvergne, in the parish of Charlebourg, near Quebec. For farther information application must be made to the subscriber, Administrator to the said Estate, in St. John's street, Quebec.

Quebec, 25th May, 1784.

DENECHAUD.

WILLIAM GEORGE,

RESPECTFULLY informs his Friends, and the Public in general, that he continues to supply such as please to favour him with their Commands, with the very best **DOUBLE** and **SINGLE SPRUCE BEER**, at the most reasonable Rates, delivered at any part of the Town.

A VENDRE par ROBERT WOOLSEY,

DU Vin de Vidonie et de Lisbonne, en pipes, en barriques, et en quarts, Du Madère, Frontignac, Porte et Clairet, en bouteilles; Du Vin Rouge d'Espagne; De Vieille Eau-de-vie de Cognac; Du Thé Hyson et Bohé; Du Sucre en pain, du Chocolat; De la Chandelle moulée et à la baguette; Du Fer en barres; Quelques barrils de Codron, de la Melasse, &c. &c. Aussi un Clavecin qui a un beau son et est en fort bon état.

Nouvellement importé de Londres et à vendre par GUILLAUME LAING, à la basse-ville;

UN bel assortiment de marchandises, parmi lesquelles se trouve une variété de draps superfins et moëns, de la meilleure qualité des couleurs du dernier goût, avec les fournitures y appartenantes, des casimers, espagnolettes, berg-op-zooms, ratines et diablement forts: de riches satins des fatinets et autres soieries, des velours de Manchester et de Genes, des corps-de-rois, thicksetts, des futaines fines et communes, des basins fins des Indes, des étoffes de prince et des camelots fins, des vestes richement brodées à la main et au tambour, des galons et de la franche d'or et d'argent, des épaulettes ditto les plus élégantes, et un assortiment de boutons du dernier goût, soit de fantaisie soit pour le militaire, des chapeaux de castor de la meilleure qualité, retappés à la dernière mode, des bas de soie, fil, coton et laine, des flanelles superfines, avec un nombre d'autres articles comme à l'ordinaire.

Querc, le 8 Juillet, 1784.

Montréal, le 24 Juin, 1784.

JOHN M'NEIL, tailleur à Montréal, aiant acquis pour son fils M'Neil de Pierre Cerrat, dit Coquillard, et de Pelagie Perrot sa femme, un emplacement situé au fauxbourg Ste. Marie, contenant quarante pieds de front sur quatrevingt pieds de profondeur, borné sur le devant par le chemin de Roi ou la grand' rue du dit fauxbourg, derrière par les biens de Robinaux, joignant d'un côté à Jacques Monarque et de l'autre côté à René Cocteux, avec une maison en bois de vingt pieds sur vingt quatre et dessus construite. Tous ceux qui ont quelque prétention sur la dite maison, par hypothèque ou autrement, sont requis respectivement de les présenter au bureau de John Gerbrand Beck, Notaire, d'ici au premier Août prochain, auquel jour le dit acquéreur paiera le prix de son acquisition, et se prévaut du présent avertissement.

Montréal, le 24 Juin, 1784.

TOUS ceux qui ont des demandes sur le département du Quartier Maître Général de ce district, pour transport, &c. depuis le 25 Décembre dernier jusqu'à ce jour, sont requis par ce présent de les présenter aussitôt que possible, à mon bureau à Montreal, car après le 24 de Juillet prochain nul compte pour l'intervalle susmentionné ne sera païé.

J. MAURER, Agissant pour le Quartier Maître Général.

SAMUEL JEFFERYS, cordonier, à l'enseigne de la botte royale, rue St. Jean à Québec, se sert de cette voie pour faire les très sincères remerciemens aux Mess. de l'armée, tous ses anciens amis, les citoyens et le public en général de leurs faveurs passées, et il se flatte qu'il méritera la continuation de leur pratique à l'avenir, par l'attention exacte qu'il fera aux ordres dont ils voudront bien l'honorer.

N. B. Comme il a un assortiment de différentes espèces de bons cuirs, parmi lesquels se trouvent de la peau de veau mince, de chien, de loup marin, cordouan des cuirs coupés pour bottes, du marroquin rouge et vert pour des pantouffles pour les Dames et Messieurs, de la peau de chien et de loup marin pour des fouliers fins pour les Messieurs, &c. &c.

TOUS ceux qui doivent à la succession de la défunte Barbara Watts, sont priés de paier sans délai au soussigné, qui est dûment autorisé de donner quittance; et ceux qui ont des demandes sur la succession sont requis de les présenter attestés, afin qu'on puisse faire un dividende.

Quebec, le 28 Juin, 1784.

ROBERT WOOLSEY.

A VENDRE de Gré à Gré,

DEUX maisons avec de beaux jardins et autres commodités, appartenant à Henry Sweetland, l'une située dans la rue St. Jean où le propriétaire subsist demeure présentement, l'autre dans la rue St. Louis, occupée par Mr. Isaac Guy, cabaretier. Pour plus amples informations il faut s'adresser à Mrs. Sweetland dans la rue St. Jean.

Quebec, le 28 Juin, 1784.

Quebec, le 29 Juin, 1784.

TOUS les créanciers de Mr. Jaques Ferras sont, par le présent, de nouveau avertis de remettre leurs comptes contre la masse du dit sieur Ferras, dûment attestés, soit à Monsieur Adam Lymburner l'un des syndics de la dite masse, soit au soussigné, de ce jour au deux Août prochain, auquel tems les dits sieurs syndics se proposent de faire un dividende de ce qu'ils auront avertis entre les mains: Ceux des créanciers qui négligeront de se conformer à ce présent avertissement courront le risque d'être privés alors de leurs proportions dans ce premier dividende.

L. DESCHENAUX, Avocat des créanciers de la masse du dit Jaques Ferras.

VINGT PIASTRES pour RECOMPENSE.

IL s'est enfui de la prison de Montréal, dans la nuit du 4 au 5 du courant, BERNARD DECOUSSE, fils, arrêté pour felonie, âgé d'environ dixhuit ou dixneuf ans, aiant les cheveux épais et noirs, le teint brun, les sourcils noirs, et le nez aquilin, parlant lentement, aiant un air simple et innocent, et environ cinq pieds de haut; avoit sur lui lorsqu'il se sauva, un habit bleu et une veste et culotte de corps-du-roi brun. Tout le monde est prevenu de ne point donner asile au, ou assister dans sa fuite le dit BERNARD DECOUSSE, car ils seront poursuivis suivant toute la rigueur de la loi; et quiconque arrêtera le dit prisonnier et le livrera à la prison, recevra la récompense susdite, et sera remboursé de tous frais raisonnables.

Montreal, le 5 Juin, 1784.

GEORGE YOUNG, Geolier.

A LOUER pour plusieurs années;

LA grande ferme avec la maison, les batimens et dépendances, appartenant à la succession de feu Monsr. Barthelmy Cotton, contenant environ trois cens arpens en superficie, dont la majeure partie est située à Lauvergne, paroisse de Charlebourg, près de Quebec. Pour plus amples informations il faut s'adresser au soussigné, administrateur de la dite succession.

Rue St. Jean, à Quebec, ce 25 May, 1784.

DENECHAUD.

L'Honorable Joseph de Longueuil, propose une ferme, dans la seigneurie de Soulange, sur la Riviere des Lacs, de neuf arpens de front sur quarante arpens de profondeur, dont trente-cinq arpens en superficie, labourable, bien cloturés et fossiés; une maison en bois de vingt-quatre pieds sur vingt, avec une belle grange, étable, écurie, bergerie, poulailler, un hangard de trente pieds carré à deux étages pour y mettre les bleds, un beau jardin, un étang pour y abreuver les animaux auprès des batimens: il y a dessus bœufs, vaches, chevaux, moutons, cochons, avec tous les ustencils d'agriculture; le tout à vendre ou à louer. De plus une seigneurie de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur, nommée la Pointe à l'Orignac, au dessus du Long Sault, sur la grande riviere des Outaouas, où il y a dans le milieu de la dite seigneurie, une riviere pour y construire des moulins à Ceux qui voudront en faire l'acquisition s'adresseront à la personne dénommée ci-dessus à Montreal.